

WORLD TRADE ORGANIZATION

Centre William Rappard
Rue de Lausanne 154
Case postale
CH - 1211 Genève 21

Téléphone: (41 22) 739 51 11
Ligne directe: (41 22) 739 52 52
Téléfax: (41 22) 731 42 06
Télex: 412 324 OMC/WTO CH
Télégramme: OMC/WTO, GENÈVE

Référence: WLI/200

26 avril 1996

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT A MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

COMMUNICATION DU MALI

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu du Gouvernement malien la communication suivante:

" Conformément à l'article 20, paragraphes 1 et 2 de l'Accord sur la mise en oeuvre de l'article VII du GATT de 1994, le Gouvernement de la République du Mali opte pour l'application différée des dispositions dudit accord."

Renato Ruggiero
Directeur général